

# Politique intégrité intellectuelle de l'École internationale Saint-François-Xavier

La politique d'intégrité intellectuelle vise à clarifier les normes concernant l'intégrité intellectuelle que nous appliquons dans notre établissement et est basée sur les *documents de l'IB relatif à l'intégrité intellectuelle* ainsi que les règlements de l'école.



# Notre politique d'intégrité intellectuelle tient compte des principes suivants :

*« L'établissement scolaire met en œuvre et revoit une politique d'intégrité intellectuelle qui clarifie sa philosophie et est conforme aux directives de l'IB ». (0301-03-0100)*

*« Dans sa politique d'intégrité intellectuelle, l'établissement scolaire décrit clairement les droits et les responsabilités de tous les membres de la communauté scolaire ainsi que ce qui constitue une bonne pratique et une mauvaise conduite, et les mesures à prendre en cas d'infraction ». (0301-03-0200)*

*« L'établissement scolaire définit les responsabilités en matière d'enseignement de diverses pratiques liées à l'intégrité intellectuelle et laisse apparaître les cinq principes fondamentaux de l'intégrité intellectuelle, à savoir l'honnêteté, la confiance, l'équité, le respect et la responsabilité ». (0301-03-0300)*

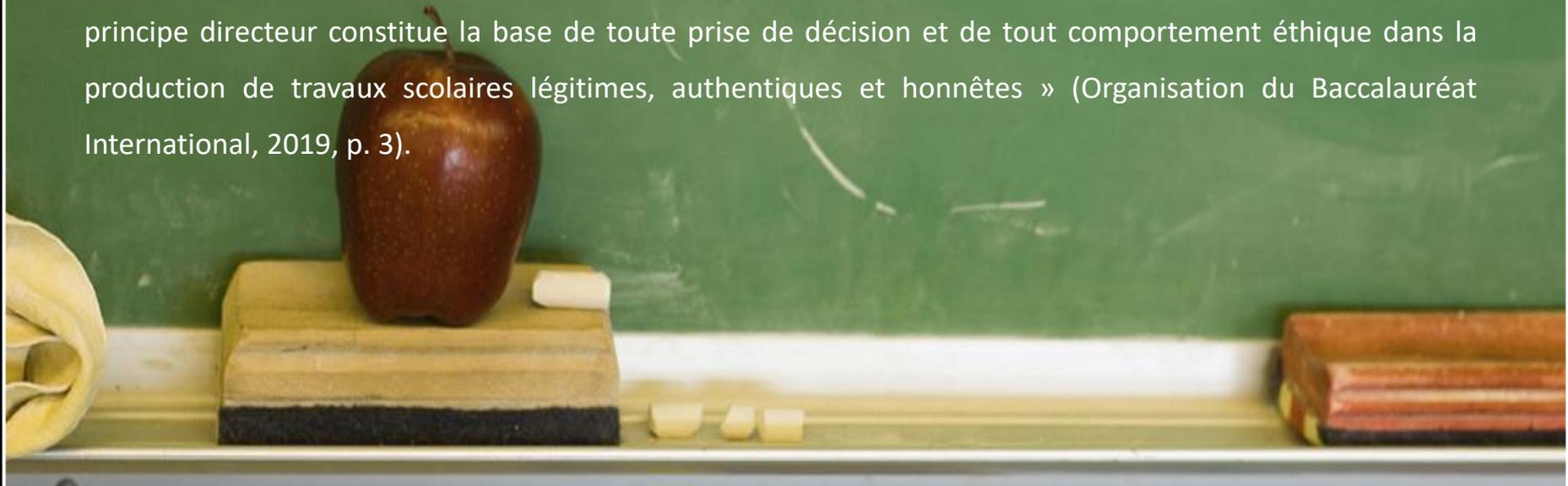
*« L'établissement scolaire veille à ce que des ressources, des structures et du matériel de soutien appropriés en lien avec la politique d'intégrité intellectuelle soient mis en place ». (0301-03-0400)*

*« L'établissement scolaire contrôle et évalue les effets de la politique d'intégrité intellectuelle afin de veiller à ce qu'elle guide régulièrement l'apprentissage et l'enseignement au sein du programme d'études et que les procédures de l'établissement soient transparentes, équitables et cohérentes ». (0301-03-0500)*

# Philosophie de l'établissement

L'École internationale Saint-François-Xavier s'est dotée d'une politique d'intégrité intellectuelle afin de s'assurer de la transparence, de l'équité et de la cohérence des procédures qui sont mises en place par chaque acteur de notre établissement scolaire. L'utilisation de cette politique nous permet de nous assurer que tous les élèves qui fréquentent notre établissement comprennent bien les bonnes pratiques à adopter dans le cadre de leurs travaux scolaires (Organisation du Baccalauréat International, 2014).

« L'intégrité intellectuelle est un principe directeur de l'éducation ainsi qu'un choix d'agir de manière responsable qui garantit à son auteur que les autres lui accorderont leur confiance en tant qu'individu. Ce principe directeur constitue la base de toute prise de décision et de tout comportement éthique dans la production de travaux scolaires légitimes, authentiques et honnêtes » (Organisation du Baccalauréat International, 2019, p. 3).



# Philosophie de l'établissement

De plus, il ne s'agit pas uniquement d'une politique, mais il s'agit également de pratiques qui doivent s'incarner à travers le comportement éthique des membres du personnel. En tant qu'école primaire, nous avons la tâche d'initier les élèves à leurs premiers concepts pédagogiques en matière d'intégrité intellectuelle et de les sensibiliser à la question. La compréhension du principe d'intégrité intellectuelle par les élèves permettra de faire d'eux de futurs citoyens responsables et altruistes. De plus, grâce aux qualités du profil de l'apprenant, les élèves développeront une culture de respect de soi et des autres.



# Droits et responsabilités



L'ensemble des acteurs de notre établissement ont des responsabilités en ce qui concerne l'intégrité intellectuelle qui est basée sur cinq principes fondamentaux, soit l'honnêteté, la confiance, l'équité le respect et la responsabilité.

# La direction

La direction de l'école a plusieurs responsabilités. Elle doit s'assurer que l'école remplit bien les critères de l'IB en ce qui concerne l'intégrité intellectuelle mentionnés plus haut.

« Disposer d'une politique d'intégrité intellectuelle, et programmer des révisions et des mises à jour ;

S'assurer que les enseignants, le personnel de soutien, les élèves et les tuteurs légaux ont une compréhension commune des attentes de l'IB en matière d'intégrité intellectuelle;

S'assurer que les enseignants, le personnel de soutien, les élèves, les parents et les tuteurs légaux ont une compréhension commune de ce qui constitue une mauvaise conduite des élèves (...);

S'assurer que les enseignants, le personnel de soutien, les élèves, les parents et les tuteurs légaux ont une compréhension commune des conséquences éventuelles pour les individus impliqués dans une mauvaise conduite des élèves (...);

S'assurer que les élèves assument leurs responsabilités, conformément aux politiques propres à l'établissement, lorsqu'ils sont impliqués dans un incident relevant de la mauvaise conduite;

S'assurer que les enseignants et les membres de la direction assument leurs responsabilités, conformément aux politiques propres à l'établissement, lorsqu'ils sont impliqués dans un incident relevant de la mauvaise conduite (...)) (Organisation du Baccalauréat International, 2019, p. 11).

# Comité Coordonnateur de l'IB

Le comité coordonnateur, en plus de soutenir la direction pour s'assurer que l'établissement respecte l'ensemble de ses responsabilités en matière d'intégrité intellectuelle, le comité coordonnateur, doit:

« Veiller à ce que toutes les politiques de l'établissement et de l'IB soient appliquées de manière cohérente et juste;

Veiller au respect de la politique de l'IB en matière de stockage en lieu sûr des documents confidentiels de l'organisation et au bon déroulement des examens;

Veiller à ce que les enseignants, les élèves et les parents ou leurs tuteurs légaux disposent d'un exemplaire de la politique d'intégrité intellectuelle de l'établissement et du règlement du programme de l'IB concerné, qu'ils lisent ces documents et qu'ils les comprennent;

Signaler à la direction de l'établissement et/ou à l'IB les cas suspectés de mauvaise conduite des élèves et de mauvaise administration des établissements;

Superviser toutes les activités relatives à l'enquête visant à examiner les cas de mauvaise conduite des élèves et de mauvaise administration des établissements conformément à la politique de l'établissement et/ou à celle de l'IB » (Organisation du Baccalauréat International, 2019, p. 13).



# Les enseignants

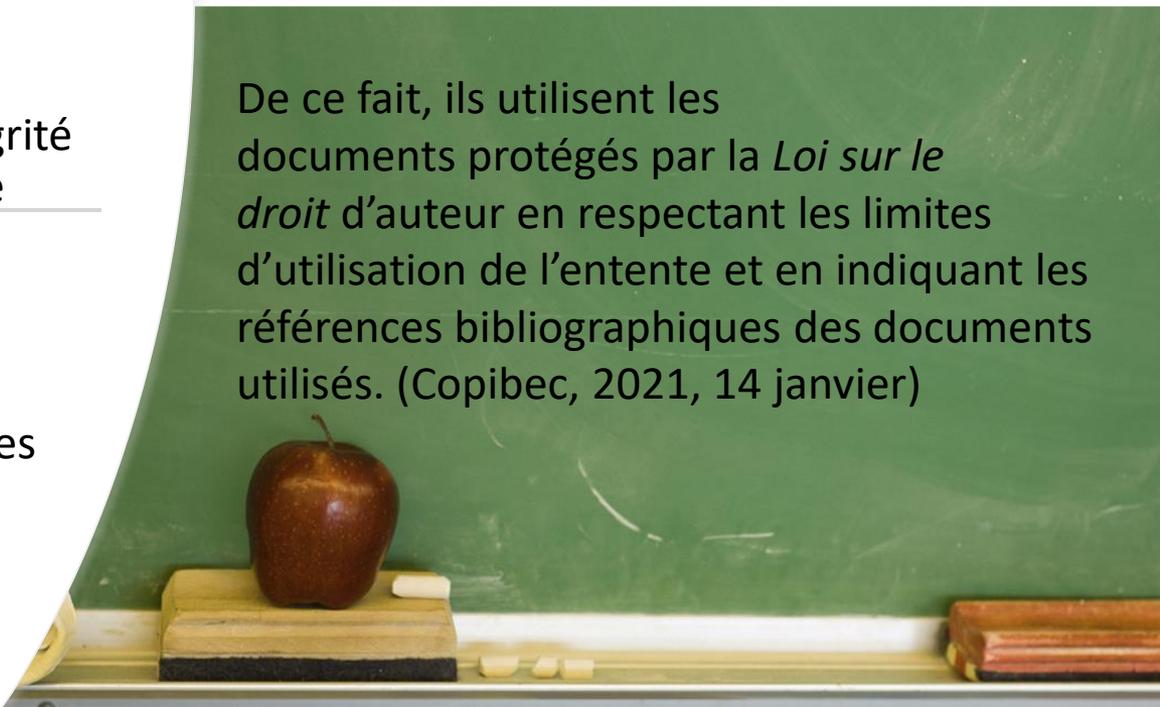
Les enseignants de l'école ont plusieurs responsabilités à assumer en ce qui concerne l'intégrité intellectuelle.

En effet, chacun doit agir comme modèle en ne commettant aucune action qui pourrait constituer une infraction à la politique d'intégrité intellectuelle. Par conséquent, nous nous attendons à ce que chaque enseignant ait une bonne compréhension de ce qu'est l'intégrité intellectuelle en plus d'agir comme modèle auprès des élèves.

Les enseignants de notre école adhèrent à l'entente de la société québécoise de gestion collective des droits de reproduction. (Copibec)



De ce fait, ils utilisent les documents protégés par la *Loi sur le droit d'auteur* en respectant les limites d'utilisation de l'entente et en indiquant les références bibliographiques des documents utilisés. (Copibec, 2021, 14 janvier)



En prenant en considération  
le niveau scolaire des élèves,  
les enseignants devront présenter  
aux élèves les principes à respecter  
en matière d'intégrité intellectuelle.

Les enseignants doivent accompagner  
ses principes par des exemples concrets :

«Leurs responsabilités pour produire des  
travaux authentiques, soit individuellement,  
soit en groupe;

La manière d'identifier correctement les  
sources, en mentionnant le travail et les  
idées d'autrui;

L'utilisation responsable des technologies  
de l'information et des médias sociaux;

La marche suivre pour respecter des  
pratiques éthiques et honnêtes et s'y  
conformer lors des examens.»



Organisation du Baccalauréat International, 2019, p. 3).



Les enseignants ont également un rôle à jouer en ce qui concerne la gestion des incidents en lien avec l'intégrité intellectuelle. En plus d'apporter leur soutien à la direction et au comité coordonnateur, les enseignants doivent :

S'assurer que les élèves comprennent parfaitement les attentes et les directives relatives à toutes les matières;

S'assurer que les élèves comprennent ce qui constitue la mauvaise conduite et ses conséquences éventuelles;

Mettre au point un plan pour vérifier les recoupements entre les travaux des différents groupes d'élèves qui s'appêtent à envoyer leurs travaux finals en vue de l'évaluation, afin d'éviter toute collusion;

Réagir à la mauvaise conduite des élèves et faciliter les enquêtes de l'établissement et de l'IB (...);

(Organisation du Baccalauréat International, 2019, p.15-16).



Les enseignants ont également des devoirs en lien avec l'intégrité intellectuelle. Effectivement, ils doivent :

« Suivre intégralement l'ensemble des règlements et des directives propres aux matières, particulièrement en ce qui concerne le soutien qu'ils sont autorisés à apporter aux élèves. »

« (...) Comprendre que les élèves sont tenus de produire leur travail de façon autonome, sans bénéficier d'aide supplémentaire (par exemple : modifications multiples d'un travail). »

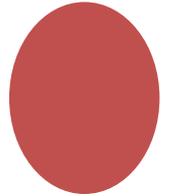
« (...) Évaluer la vision que les élèves ont de l'intégrité intellectuelle et leur attitude à cet égard, notamment leurs lacunes en la matière, avant d'élaborer un plan adapté pour aborder ce thème. »

« (...) Créer un environnement rassurant dans lequel les élèves peuvent apprendre tout en développant les compétences requises et leur compréhension des bonnes pratiques. »



# Les élèves

- Les élèves sont responsables de l'intégrité intellectuelle de leurs travaux. Ils ont également la responsabilité de s'assurer de bien comprendre ce qu'est une bonne et une mauvaise pratique en matière d'intégrité intellectuelle. Dès le préscolaire, l'équipe-école de l'École internationale Saint-François-Xavier a le souci de montrer aux élèves à faire preuve de jugement.
- Nous portons une attention particulière à l'intégrité intellectuelle lorsque nous discutons avec les élèves du profil « intègre ». Aussi, nous nous attendons à ce que les élèves de l'école agissent de manière honnête, responsable et éthique.
- En fonction de leur âge, les élèves doivent savoir ce qu'ils doivent faire s'ils sont témoins d'un incident qui ne respecte pas les principes de l'intégrité intellectuelle.
- De plus, lors de leur participation à un travail d'équipe, les élèves ont notamment le devoir de « présenter un comportement équilibré et indiquer en toute équité la collaboration apportée par les autres membres de l'équipe et leur propre participation » (Organisation du Baccalauréat International, 2019, p.17).



- Comprendre les politiques de l'établissement et de l'IB;
- Réagir aux actes relevant de la mauvaise conduite des élèves et les signaler à leur enseignant et/ou aux coordonnateurs des programmes (...);
- Effectuer l'intégralité des travaux, tâches, examens et questionnaires de façon honnête et en faisant de leur mieux;
- Exprimer de la reconnaissance pour toutes les sources utilisées dans tous les travaux envoyés à l'IB pour être évalués, qu'il s'agisse de documents écrits ou oraux ou encore de productions artistiques;
- S'abstenir de recevoir une aide non autorisée pour terminer ou modifier leur travail, qu'elle provienne d'amis, de proches, d'autres élèves, des tuteurs privés, de service de rédaction des compositions ou de révision, de banques de compositions pré-écrites ou de sites Web de partage des fichiers;
- S'abstenir d'apporter une aide excessive à leurs pairs pour qu'ils achèvent leur travail;
- Monter une utilisation responsable d'Internet et des plateformes de médias sociaux associées » (Organisation du Baccalauréat International, 2019, p.18).

Les élèves ont plusieurs responsabilités en ce qui concerne l'intégrité intellectuelle :



# Les parents

« Comprendre les politiques, les procédures et les directives propres aux matières de l'IB qui régissent la réalisation des travaux dans le cadre du cours ou des épreuves d'examen des leurs enfants;

Aider leur enfant à comprendre les politiques, les procédures et les directives propres aux matières de l'IB;

Comprendre les politiques et les procédures internes à l'établissement qui protègent l'authenticité du travail de leurs enfants;

Aider leurs enfants à planifier une charge de travail gérable, pour qu'ils puissent répartir leur temps efficacement;

Comprendre ce qui constitue la mauvaise conduite des élèves et ses conséquences;

Signaler tout cas éventuel de mauvaises conduites des élèves ou de mauvaise administration des établissements à la direction de l'établissement et/ou à l'IB;

Envoyer uniquement des preuves authentiques pour appuyer une demande d'aménagements à des fin d'accès et d'inclusion ou de prise en compte de circonstances défavorables pour leurs enfants;

S'abstenir d'apporter ou d'obtenir de l'aide pour la réalisation du travail de leurs enfants » (Organisation du Baccalauréat International, 2019, p.20).

Les parents ont des responsabilités en ce qui concerne l'intégrité intellectuelle



The background of the slide features a collection of school supplies. In the upper portion, several pens in various colors (purple, silver, blue) are scattered. Below them, a red notebook is visible. In the lower portion, a wooden ruler and several pencils (one blue, others yellow and black) are laid out. The entire scene is set against a white background with soft shadows.

# Les bonnes pratiques

---

Nous encourageons les élèves de l'école à adopter de bonnes pratiques en matière d'intégrité intellectuelle. De ce fait, les enseignants de l'école prennent soin d'enseigner des pratiques qui permettront aux élèves de produire des travaux dans lesquels ils feront preuve d'intégrité. Le tableau suivant présente les bonnes pratiques qui sont enseignées à notre école à chacun des cycles.

Pratiques	Cycle auquel la pratique est enseignée
Citer dans son travail les sources consultées (site web, livres, articles de journaux, etc.)	1e cycle 2e cycle 3e cycle
Utilisation des guillemets pour tout texte reflétant les propos exacts d'une autre personne et préciser la source.	2e et 3e cycle
Indiquer la provenance d'une image provenant d'un site web	2e et 3e cycle
Bien planifier son travail afin de ne pas avoir à terminer dans des délais trop courts.	Préscolaire
Questionner son enseignant concernant l'intégrité intellectuelle afin de s'assurer de bien comprendre l'ensemble principes.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle

# Écart de conduite

Nous adhérons à la définition de l'IB en ce qui concerne ce qu'est une mauvaise conduite. En effet, « La mauvaise conduite est un comportement délibéré et fortuit susceptible de procurer un avantage déloyal à l'élève qui l'adopte ou à toute autre personne dans une ou plusieurs composantes d'évaluation. Un comportement susceptible de porter préjudice à un autre élève est également considéré comme une mauvaise conduite. Cela s'entend aussi de tout acte susceptible de menacer l'intégrité des examens et des évaluations de l'IB pouvant se produire avant, pendant ou après le déroulement de l'évaluation ou de l'examen, que ce soit sur papier ou sur ordinateur » (Organisation du Baccalauréat International, 2019, p. 3).

De ce fait, voici une présentation des pratiques qui peuvent être considérées comme de mauvaises conduites :

Infractions	Exemple	Mesure en cas d'infraction	Cycle auquel l'infraction s'applique
Plagiat : Le fait de copier une partie de texte sans citer la source.	Un élève copie intégralement dans un travail une partie de texte trouvé sur Internet.	1 <sup>ère</sup> infraction : avertissement 2 <sup>e</sup> infraction : fiche de réflexion 3 <sup>e</sup> infraction : diminution du résultat sommatif	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle
Plagiat d'un pair : Le fait de copier le travail d'un autre élève.	Un élève copie les exercices de math d'un autre avant de remettre son travail à son enseignant.	1 <sup>e</sup> cycle, 2 <sup>e</sup> cycle et 3 <sup>e</sup> cycle : 1 <sup>ère</sup> infraction : avertissement 2 <sup>e</sup> infraction : Communication avec les parents et reprise ou non d'un problème similaire 3 <sup>e</sup> infraction : reprise ou non d'un problème similaire	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle
Plagiat d'un pair : Le fait de laisser un autre élève copier son travail.	Un élève donne à un autre ses exercices de math afin qu'il puisse les copier étant donné qu'il n'a pas eu le temps de terminer dans les délais.	Communication avec les parents et avertissement aux élèves.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle
Collusion : Le fait de faire un travail en collaboration avec un autre élève alors que ce n'est pas permis.	Deux élèves complètent ensemble leur document de mathématique alors que ce n'est pas autorisé par l'enseignante.	1 <sup>er</sup> cycle, 2 <sup>e</sup> cycle et 3 <sup>e</sup> cycle : 1 <sup>ère</sup> infraction :-Avertissement 2 <sup>e</sup> infraction : Communication avec les parents et reprise ou non d'un problème similaire 3 <sup>e</sup> infraction : reprise d'un problème similaire.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle
Reproduction d'un travail : Le fait de réutiliser le travail d'un autre élève.	Pour sauver du temps, un élève copie le travail que son frère a effectué l'année précédente. Il remet ensuite le travail à son enseignant.	Communication avec les parents et avertissement aux élèves.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle

# Concernant les examens

Infractions	Exemple	Mesures en cas d'infraction	Cycle auquel l'infraction s'applique
Posséder du matériel non autorisé durant un examen	Un élève utilise une calculatrice pour faire son examen de mathématique alors que ce n'est pas permis.	1e cycle: 1 <sup>ère</sup> infraction : avertissement et communication aux parents 2 <sup>e</sup> infraction : Diminution du résultat 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle: communication aux parents et diminution du résultat	1 <sup>er</sup> 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle
Manifester une mauvaise conduite ou un comportement perturbateur durant un examen	Un élève fait beaucoup de bruit de façon volontaire durant un examen (ex : soupirer, donner des coups de pied sur son bureau, etc.)	1e cycle: 1 <sup>ère</sup> infraction : avertissement 2 <sup>e</sup> infraction : Retrait du groupe 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle: communication aux parents et diminution du résultat	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle
Échanger, transmettre, obtenir ou recevoir des informations orales ou écrites entre élèves pendant une épreuve (acte avéré ou tentative)	Un élève donne des réponses d'examen à un autre durant un examen. Dans ce cas, les deux élèves ont toutes les deux commis une infraction.	1 <sup>ère</sup> infraction : avertissement et communication aux parents 2 <sup>e</sup> infraction : Diminution du résultat 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle: communication aux parents et diminution du résultat	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle
Ne pas signaler un incident relevant de la mauvaise conduite	Un élève voit 2 élèves tricher durant un examen. Même si elle remarque la situation, elle ne l'indique pas à l'enseignante.	Rencontre avec l'élève	3 <sup>e</sup> cycle
Reproduction d'un travail	Pour sauver du temps, un élève copie le travail que sa sœur a effectué l'année précédente. Il remet ensuite le travail à son enseignant.	Communication avec les parents et avertissement aux élèves.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle
Accéder à un examen avant le moment de l'épreuve	Un élève consulte le questionnaire d'un examen qui a été laissé sur le bureau de son enseignant avant l'épreuve.	1e cycle: Communication avec les parents et avertissement aux élèves. 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle Communication aux parents (cas par cas pouvant aller jusqu'à une note de 0%)	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle
Partager le contenu d'un examen avant l'épreuve	Après avoir lu le contenu d'une évaluation à l'avance, un élève partage les questions.	Communication aux parents (cas par cas pouvant aller jusqu'à une note de 0%)	3 <sup>e</sup> cycle

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Téléphone : 418 862-6901 poste : 3930



### Révision de la politique d'intégrité intellectuelle

Révision en ÉÉ : 14 mars 2022

Présenté au CÉ : 28 mars 2022

### Référence

Copibec-Gestion collective des droits de reproduction. (2021, 14 janvier). *Écoles primaires et secondaires, CEA et CFP*. <https://www.copibec.ca/fr/entente-primaire-secondaire>

Organisation du Baccalauréat International. (2014). *L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB*. Repéré <https://ibo.org/globalassets/digital-toolkit/brochures/academic-honesty-ib-fr.pdf>

Organisation du Baccalauréat International. (2019). *Intégrité intellectuelle*. Repéré <https://www.ibo.org/contentassets/76d2b6d4731f44ff800d0d06d371a892/academic-integrity-policy-french.pdf>